



MAIRIE DE DIJON  
PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1er FÉVRIER 2021**

Le Conseil Municipal, convoqué le jeudi 28 janvier 2021 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur le Maire le lundi 1er février 2021 à 17h, à Dijon Métropole, salle Alain Millot.

**Président** : M. François REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme Ludmila MONTEIRO

**Membres présents** : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

**Membres excusés** : Mme Mélanie BALSON (pouvoir Mme MARTIN) - M. Patrice CHÂTEAU (pouvoir Mme MODDE) - M. Olivier MULLER (pouvoir Mme HERVIEU)

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

**1 - COVID 19 – Rapport d'information relatif à la crise sanitaire**

- pris acte de l'information relative à la crise sanitaire.

**2 - Soutien aux professionnels du commerce et de l'artisanat de Dijon impactés par la fermeture obligatoire des établissements suite aux mesures gouvernementales prises pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire**

- décidé l'exonération totale de tous les droits de voirie (terrasses, étalages, stores, enseignes, et divers matériel) pour les mois de novembre et décembre 2020 ainsi que le premier trimestre 2021 pour le secteur des cafés, hôtels et restaurants ;
- décidé l'exonération totale des droits d'installation et de redevance d'occupation du domaine public relatifs aux extensions de terrasses autorisées dans les conditions proposées ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer tous actes à intervenir pour l'application de ces décisions.